

Version Web

INITIATION DE LA CHIMIOPROPHYLAXIE LORS D'UNE ÉCLOSION D'INFLUENZA AU CSSS-IUGS POUR LE PERSONNEL

ÉMETTEUR :	Président(e) du CMDP		
APPROUVÉ PAR :	Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens		
DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR :	2012-11-14	DATE DE RÉVISION PRÉVUE :	2018
DATE DE RÉVISION :	2014-01-06		
CODE DE CLASSIFICATION :			
ORIGINAL SIGNÉ PAR :	Paule Hottin		

Ordonnances collectives

Une ordonnance collective est une ordonnance établie par règlement du CMDP à l'effet de poser certains actes ou de procéder systématiquement à certains examens ou traitements sans attendre d'ordonnance médicale individuelle chez les bénéficiaires de catégories déterminées dans cette ordonnance et, le cas échéant, selon le protocole ou la méthode de soins desquels elle relève. L'ordonnance collective ne s'applique pas si elle entre en contradiction avec une ordonnance individuelle.

Personnes habilitées à exécuter l'ordonnance

Infirmier(ère)s du Service de santé et coordonnatrices des activités du CSSS-IUGS

Activité réservée de l'infirmière

1. Initier des mesures diagnostiques et thérapeutiques, selon une ordonnance ;

Pharmaciens communautaires

Activités réservées du pharmacien

1. Surveiller la thérapie médicamenteuse.
2. Initier ou ajuster, selon une ordonnance, la thérapie médicamenteuse en recourant, le cas échéant, aux analyses de laboratoire appropriées.

Groupes de personnes ou situation clinique visée par l'ordonnance

Personnel du CSSS-IUGS, non vacciné contre l'influenza, travaillant auprès de la clientèle admise sur une unité de soins en écloison d'influenza.

Indications

Prévention de l'influenza chez les employés à risque de développer la grippe.

Contre-indications

Pour la prophylaxie antivirale

- Insuffisance rénale connue (clairance de la créatinine calculée <30mL/min selon la formule Cockcroft-Gault si Tamiflu envisagé, et < 50ml/min si amantadine envisagée)
- Antécédent d'épilepsie (si amantadine envisagée)
- Allergie à l'amantadine, à l'oseltamivir (Tamiflu) ou au zanamivir (Relenza).
- Présence d'un syndrome d'allure grippal (SAG) confirmé ou non par un test diagnostique.
- Grossesse ou allaitement

Procédure

À la demande d'un employé dans le contexte d'une éclosion d'influenza (voir protocole PROT-INT-DSPPM-02; Éclosion d'influenza en unité de courte durée (UCDG, URFI et UTRF ou en de soins de longue durée) ainsi que selon les recommandations de l'infirmière en prévention et contrôle des infections ou du md de garde en santé publique, l'infirmière du secteur médico-administratif ou la coordonnatrice des activités :

- Renseigne les employés sur l'influenza et offre la vaccination au besoin;
- S'assure de la disponibilité du vaccin sur les unités et fait un rappel de la procédure d'auto-vaccination;
- Avise les employés symptomatiques de la procédure à suivre en cas de survenue d'un syndrome d'allure grippal (SAG), incluant les mesures en lien avec la CSST, le cas échéant;
- Complète et remet à l'employé le formulaire de liaison en cochant le choix de la prophylaxie antivirale recommandée par la santé publique pour cet épisode et informe l'employé qu'il doit se présenter à sa pharmacie communautaire pour obtenir la médication à ses frais;
- Avise les employés lorsqu'ils présentent une contre-indication à l'application de l'ordonnance collective et les invite à consulter un médecin.

Le pharmacien communautaire

- Initie ou ajuste, selon une ordonnance, la thérapie médicamenteuse en recourant, le cas échéant, aux analyses de laboratoire appropriées;
- Donne les conseils à l'employé sur la médication remise;
- Surveille la thérapie médicamenteuse.

Références :

- MSSS. Fiche synthèse sur l'influenza dans les CHSLD 2011-2012. [En ligne] Consulté le 5 octobre 2012. http://www.msss.gouv.qc.ca/sujets/prob_sante/influenza/download.php?f=5ff138f6ceb37bb916e0ecf42d2ae996
- Guide d'intervention influenza en milieu d'hébergement et de soins de longue durée - Prévention, surveillance et contrôle **Novembre 2013**. 91 pages.
- Monographie Tamiflu consultée le 10 décembre 2013 : http://www.rochecanada.com/fmfiles/re7246001/Research/ClinicalTrialsForms/Products/ConsumerInformation/MonographsandPublicAdvisories/Tamiflu/Tamiflu_PM_F.pdf
- Monographie Relenza consultée le 7 novembre 2012 : <http://www.gsk.ca/french/docs-pdf/product-monographs/Relenza.pdf>
- Monographie Amantadine consultée le 7 novembre 2012 : UpToDate. Amantadine Drug Information.

Rédigé par : Julie Bissonnette, BPharm MSc
Collaborateurs : Suzanne Gosselin, M.D, DSPPM

Révisé par : Julie Bissonnette, pharmacienne

ANNEXES :	Annexe 1 : Formulaire de liaison pour l'initiation d'une chimioprophylaxie antigrippale
MOTS CLÉS :	ALLERGIE, ANTI-INFLUENZA, ÉCLOSIONS, INFLUENZA, ORDONNANCES COLLECTIVES, PRÉVENTION, RÉACTIONS ALLERGIQUES, SAG
DIFFUSÉ À :	G - DQSS Tous, DIRECTRICE DSASA, G - DSASA Coordonnatrices des activités, G - DSASA Coordonnatrices des services, G - DSASA Chefs de service, G - DSPPM Pharmaciens, G - DSPPM Médecins, Marie-Hélène Cyr, Claire Vincelette

U:\Documents\Document\DSPPM\Documents administratifs\Ordonnances collectives CSSS-IUGS\ORD-CMDP-66
Web.doc - 3 janvier 2014